Les tendances actuelles de l'économie française

Autor(en): **Aymard, Philippe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **32 (1952)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888478

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les tendances actuelles de l'économie française

par

Philippe Aymard

Docteur en droit
Maître de conférences à l'Institut d'Études politiques

Il devient de plus en plus difficile de brosser un tableau de l'ensemble de la conjoncture économique d'un pays. La complexité des éléments d'information, les composantes psychologiques et politiques amènent bien souvent à réviser les conclusions que l'on serait tenter de tirer du seul examen des indices ou statistiques.

Ainsi par exemple, en septembre dernier, le montant des billets en circulation a, pour la première fois en France, dépassé 2.000 milliards de francs ; en février, au plus fort de la crise monétaire, on n'avait pas atteint 1.900 milliards. On sait la valeur symbolique — et d'ailleurs parfaitement injustifiée — que l'on a coutume d'attacher aux fluctuations de la circulation fiduciaire considérée comme le test de l'inflation ; il n'en est pas moins vrai que la presse économique a unanimement déclaré en septembre que cette sortie de billets n'avait en aucune façon un caractère inflationniste et qu'il ne fallait y voir aucun symptôme alarmant. Et de fait personne ne s'en est alarmé, ni en bourse, ni sur le marché de l'or, ni sur les marchés des changes.

Nous voudrions par suite tenter de prendre une vue synthétique de la situation économique française et renoncer à dresser un inventaire forcément incomplet où l'on se contenterait de passer en revue : prix, production, crédit, monnaie, commerce, etc. Au moment précisément où va s'engager la deuxième phase de l'effort entrepris par M. Pinay, trois tendances nous paraissent se dégager avec force : d'une part une évolution lente mais certaine vers une situation d'équilibre sur le plan économique, monétaire, politique et pschychologique que nous pourrions appeler *le retour au calme ;* d'autre part *la persistance de facteurs d'insécurité* qui modèrent un optimisme auquel on voudrait pouvoir s'abandonner ; enfin, *une limitation croissante de l'autonomie de décisions et d'action intérieure* en raison de l'hégémonie croissante de blocs économiques et politiques extérieurs. Ces impératifs catégoriques dus à la nouvelle configuration stratégique du monde nous paraissent d'ailleurs un des aspects les plus préoccupants de l'évolution économique des nations et plus spécialement de la France. Stabilité, précarité et dépendance tels sont les trois points que nous évoquerons brièvement.

LE RETOUR AU CALME

Le gouvernement de M. Pinay commence son huitième mois d'existence. Il a franchi, depuis sa constitution, un certain nombre d'obstacles réputés insurmontables et, avec une sympathie voisine de la compassion, bien des observateurs attendaient le moment où ses efforts courageux deviendraient vains. Il n'en a rien été et la première phase de ce que l'on est convenu d'appeler l'expérience Pinay s'est soldée par un franc succès : la progression de l'inflation a été stoppée, la fuite devant la monnaie s'est arrêtée, les catastrophes économiques et monétaires promises par tous les experts financiers en février ne se sont pas produites.

Des causes purement intérieures (élections, grèves, crises ministérielles) avaient motivé la persistance en France d'une pression inflationniste rendant instable et menaçante la conjoncture économique tandis que dans les autres pays s'étaient déjà affirmées en 1951 des tendances déflationnistes et stabilisatrices après les excès commis depuis l'ouverture des hostilités en Corée. On sait que les prix plafonds décrétés par les États-Unis au printemps de 1951 ont provoqué une baisse sensible des cours des matières premières et que simultanément les mesures de contrôle du crédit prises dans la plupart des pays se sont révélées salutaires.

Une fois l'hypothèque politique levée — et ce fut chose faite lorsque M. Pinay prit le pouvoir, fit connaître son intention de renoncer aux errements de ses prédécesseurs et montra, en lançant son emprunt en juin, qu'il entendait réellement jouer la confiance —, il était logique que la France s'alignât tout naturellement sur les tendances mondiales et qu'elle cessât d'être à contre-courant comme cela avait été le cas en 1951.

Ce retour au calme, nous en percevons les manifestations dans tous les domaines :

— **sur le plan économique**, les prix à la consommation familiale étaient à l'indice 142,9 à fin décembre 1951. Nous les retrouvons au même niveau (142,8) à fin juillet, et si l'indice de septembre est de 145,7 il ne faut pas oublier qu'à la prise de pouvoir de M. Pinay il était à 148,5. La baisse est plus sensible pour les prix de gros (143,5 à fin juillet contre 152,5 en janvier). Avec lenteur, la conjoncture baissière des cours des matières premières se fait sentir en France.

Nous observons une même tendance en ce qui concerne les salaires. Après les hausses désordonnées de ces dernières années — on ne dira jamais combien les augmentations *uniformes* de 10, 15 ou 20 % décrétées sous la pression des circonstances et valables pour l'ensemble des professions ont été néfastes pour l'économie — aucune mesure analogue n'a été prise en 1952 et un certain équilibre est en train de s'établir entre prix et salaires. Ce fait est d'autant plus remarquable que le vote de l'échelle mobile avait suscité les craintes les plus vives au printemps dernier. Mais il semble que cette loi ait eu l'heureuse influence de contraindre les Pouvoirs publics à agir par les moyens les plus énergiques sur le coût

de la vie pour éviter précisément que ne jouent les dispositions légales : l'indice des prix au 1er janvier 1952 choisi comme base de référence, était de 142. A toute variation de 5 % devant correspondre une augmentation corrélative des salaires, M. Pinay a su prendre au cours de l'été des décisions courageuses telles que le maintien du prix du blé (pour la 1re fois depuis 15 ans) pour éviter que l'indice ne franchisse la cote d'alerte 149,1. Et le « plafonnage » des prix et des salaires à leur niveau du 31 août est la dernière manifestation concrète de cette stabilisation sur le terrain économique.

— **sur le plan monétaire**, la valeur du franc n'a pas baissé ; même si nous faisions abstraction de la stabilité des cours de change officiels (ce qui indique déjà qu'aucune dévaluation n'a eu lieu), nous retrouvons le napoléon à 3.850 contre 4.410 en décembre 1950 et 5.040 en février 1952 et les 100 francs français traités à Genève à 1,05 francs suisses contre 1 franc en décembre 1951 et 0,90 en février 1952. Simultanément les rentes cotées en bourse se sont rapprochées du pair, le 5 % 1949 ayant progressé de plus de 20 % en un an et les nouvelles rentes de 3 ½ % à garantie or étant stables aux alentours de 98 francs. Les échéances intérieures et extérieures ont été respectées aux dates prévues et la situation de trésorerie n'inspire pas d'inquiétude pour l'instant.

— **sur le plan politique**, nous ne nous hasarderons pas à faire des pronostics à long terme, mais il est déjà acquis que le gouvernement Pinay a battu les records de longévité de la législation actuelle et, s'il parvient à doubler le cap du budget, il sera en bonne position pour égaler et dépasser les treize mois du gouvernement Queuille de 1949.

Un fait mérite, à cet égard, d'être souligné. D'après ce que l'on peut deviner du caractère du chef du gouvernement, il ne semble pas que, dans le seul but de se maintenir au pouvoir, il soit homme à composer avec les idées qu'il entend appliquer. Il placera clairement chacun devant ses responsabilités et n'hésitera pas à se faire renverser le cas échéant. Or, l'article 51 de la Constitution prévoit que dix-huit mois après le début de la législature (les dernières élections sont de juin 1951) si deux gouvernements ont été renversés à la majorité constitutionnelle, le Président de la République pourra dissoudre l'Assemblée nationale et faire procéder à de nouvelles élections. Cette simple éventualité ne devrait-elle pas aider au maintien de la stabilité politique?

— **sur le plan psychologique**, enfin, le retour au calme est évident. L'opinion est lasse des conflits sociaux, des crises politiques, des querelles budgétaires. Elle ne croit plus à la vertu des remèdes héroïques ou des mesures brutales et a appris à ses dépens la vanité d'une augmentation nominale des salaires quand il est avéré qu'on ne peut maintenir les prix, d'une dévaluation monétaire, cause de renchérissement des produits importés, d'une aggravation des impôts, facteur de ralentissement de la production. Elle aspire à un retour au bon sens, à la gestion sage et prudente, à la mise en œuvre d'un programme cohérent et progressif qui cherche à s'attaquer aux causes de la cherté de la vie plutôt qu'à en amoindrir les effets.

Les réformes de structure adoptées ou annoncées répondent à ces désirs : simplification fiscale, abrogation de certains protectionnismes intérieurs, lutte contre les ententes abusives, réorganisation des circuits de distribution, retour à la concurrence dans le domaine privé aussi bien que dans le domaine public (100 milliards d'économies sur les marchés d'État), importations de choc, refonte de la Sécurité sociale. Des intérêts particuliers seront sans doute lésés, mais ce sera au bénéfice de l'intérêt général qui reprendra enfin la première place dans les préoccupations gouvernementales.

Il n'y a, dans cette énumération qui est loin d'être exhaustive, aucune mesure révolutionnaire mais simplement l'intention bien arrêtée de remettre de l'ordre dans la maison. Et le paradoxe le plus étonnant de l'expérience en cours est de voir M. Pinay, porté et maintenu au pouvoir par les partis dits « modérés », réussir à imposer aux électeurs de ces partis (industriels et paysans) la majeure partie des sacrifices nécessaires, au profit précisément des salariés et consommateurs qui sont représentés au Parlement par les partis de l'opposition!

Cette situation peu banale ne laisse pas d'être préoccupante et lorsque M. Pinay déclare : « On me dit partout : vous avez le pays derrière vous ; oui, mais j'ai le Parlement devant moi », il montre combien il a conscience de certains aspects précaires de sa situation.

La tendance à la stabilité est indéniable mais pour être à même de poursuivre dans le calme son expérience, le Président du Conseil va devoir surmonter, dans les semaines à venir, un certain nombre de difficultés non négligeables.

L'ÉQUILIBRE RESTE FRAGILE

Pour rester dans le seul domaine de la politique économique intérieure — les attaques seront, paraît-il, plus vives sur les sujets extérieurs —, il semble que trois facteurs d'insécurité dominent actuellement les préoccupations : le ralentissement des affaires, la préparation et le vote du budget, le déficit constant de notre balance commerciale.

Toute médaille a son revers, et le retour au calme dont nous avons fait état dans le domaine économique s'accompagne dans bien des secteurs *d'une stagnation de la production et d'une crise de mévente* qui pourraient poser de graves problèmes si elles venaient à se prolonger. L'indice de la production industrielle plafonne pratiquement depuis un an et ne dépasse guère 150 contre 147 en décembre 1951. Les industries textiles, les industries chimiques sont particulièrement touchées et c'est à l'essor de certaines branches comme le pétrole et l'électricité que l'on doit de voir l'indice général rester stable.

D'autre part, on sait que les acheteurs s'abstiennent en période de baisse, attendant la poursuite du mouvement pour bénéficier de prix encore plus bas. Conséquence immédiate : le chiffre d'affaires des entreprises — et leurs bénéfices — diminuent, et les rentrées fiscales risquent d'être inférieures aux prévisions. Jusqu'ici le Ministère des Finances annonce que les résultats de l'exercice budgétaire en cours sont satisfaisants, mais le seront-ils jusqu'à la fin de l'année si la reprise attendue pour la rentrée ne se réalise pas avec toute l'intensité désirable?

La préparation du *budget 1953* est directement liée à cet ordre de préoccupation. M. Pinay a affirmé publiquement qu'il entendait équilibrer les dépenses de l'État sans recours supplémentaire à l'impôt. Or, les seules dépenses civiles prévues — en dépit des efforts de compression de la Commission dite « du laminoir » — sont déjà en augmentation de 140 milliards sur celles de l'année en cours, et les crédits militaires qui avaient absorbé 36 % de l'ensemble du budget en 1952 (contre 19 % en 1950) vont paraît-il dépasser 40 % en 1953. Où trouver les centaines de milliards nécessaires pour assurer l'équilibre? Dans l'emprunt, répond M. Pinay. Mais la dernière émission a rapporté 195 milliards alors qu'il en eût fallu 400, en dépit des

avantages considérables consentis (amnistie fiscale, garantie or) ; les paysans, qui n'ont pas souscrit massivement en 1952, seront-ils plus empressés en 1953, alors qu'ils viennent d'être déçus par la fixation des cours du blé et de la betterave?

Que dire enfin du déséquilibre angoissant de la balance commerciale (encore 54 millions de dollars envers l'U. E. P. en septembre) en dépit de la suspension des mesures de « libéralisation » le 4 février dernier, en dépit des efforts accrus pour développer les exportations? C'est là, à n'en pas douter, le point névralgique de l'expérience économique en cours. Mais il serait injuste d'en faire retomber la responsabilité sur le gouvernement. La France doit faire face d'une part à une concurrence étrangère rendue de plus en plus âpre par la réapparition de deux compétiteurs que l'on avait un peu trop rapidement effacés de la carte du monde : le Japon et l'Allemagne, et d'autre part aux conséquences de quinze ans d'errements qui ont rendu les prix français plus chers que les prix des autres pays. Alors que, dans des nations voisines, on s'efforçait de comprimer les coûts, les frais et les marges bénéficiaires, en France on optait pour les solutions de facilité : protectionnisme intérieur, dévaluation, subventions. Il est donc logique et rationnel de s'attaquer à la racine du mal et de chercher, par une baisse profonde des prix, à rendre les produits français à nouveau « compétitifs ». Mais c'est une œuvre de longue haleine et qui risque, soit d'arriver trop tard (main-mise de concurrents sur les marchés étrangers), soit d'aller trop loin (crise des affaires dues à une déflation trop poussée).

Encore faudrait-il, pour mener cette politique à bonne fin et parvenir à rétablir l'équilibre de la balance des paiements française, pouvoir prendre, en toute liberté, les décisions jugées opportunes. Mais nous allons voir précisément qu'une des caractéristiques les plus tragiques de l'économie française est constituée par la dépendance dans laquelle elle se trouve (comme d'ailleurs bon nombre d'autres nations du monde en ce milieu du XXe siècle), en raison de certains impératifs catégoriques auxquels elle doit se plier.

LES IMPÉRATIFS CATÉGORIQUES

Lorsqu'un chef d'entreprise se rend compte que son affaire périclite, il s'efforce, pour préserver ses intérêts et ceux de ses actionnaires, de dresser le compte exact des moyens dont il dispose, des débouchés qui s'offrent à lui et d'établir un programme rationnel de production lui permettant de rendre son affaire rentable.

Mais comment pourrait-il mener à bien sa tâche si l'on vient lui dire :

« Votre capital est insuffisant pour adjoindre à votre production courante un nouvel atelier ; vous manquez de main-d'œuvre et de matières premières ; peu importe, vous vous engagerez à mettre cet atelier en route d'ici la fin de l'année. Votre succursale de telle ville vous coûte dix fois plus qu'elle ne vous rapporte, peu importe vous la maintiendrez en activité ; vous avez besoin pour équilibrer vos frais généraux, de vendre un certain volume de votre production ; peu importe, vous ne vendrez pas à tel client même s'il veut vous acheter et vous vous contenterez de tel autre, même si ses besoins sont déjà largement satisfaits. »

Que se passe-t-il en France? La guerre et l'occupation ont laissé le pays ruiné matériellement, humainement, moralement. Un grand effort, souvent méconnu en France et mieux apprécié à l'étranger, a permis de remonter la pente. Mais la tâche de reconstruction n'est pas achevée et pour la terminer il faut employer chaque parcelle des ressources dont on dispose. Et voici qu'à cette nation à peine convalescente on impose un programme de réarmement qui représente plus du tiers du budget, plus du dixième du revenu national annuel. Et voici que ce pays, qui a besoin de toutes ses forces, est contraint de mener depuis cinq ans une lutte épuisante à des milliers de kilomètres de la métropole. Et voici que cette économie devenue prolétaire et qui a besoin de travailler pour vivre, c'est-à-dire d'exporter ses produits pour acheter les matières premières indispensables, se heurte à un rideau de fer à l'Est, à des barrières douanières à l'Ouest.

Qu'on nous entende bien. Il n'entre dans ces remarques aucune arrière-pensée politique. Nous ne prétendons nullement porter sur la légitimité de ces impératifs catégoriques un jugement de valeur, dénoncer leurs dangers ou leur iniquité. Nous voulons simplement montrer combien les événements de ces dernières années ont réduit la liberté de mouvement des gouvernements. A notre époque, les empiètements sur la souveraineté nationale ne sont pas dus uniquement à l'établissement de bases militaires ou à la création d'organismes supra-nationaux. Ils résultent bien davantage, ainsi que le rappelait récemment le Comte de Paris dans un article du « Monde », des entraves apportées à la libre détermination des destinées de chaque peuple, et plus spécialement au libre choix des méthodes et des moyens d'action en matière économique.

Lorsqu'on vient par suite critiquer la lenteur du redressement français, il est bon d'avoir présentes à l'esprit les conditions exactes dans lesquelles doit se poursuivre la remise en ordre des différents secteurs de la vie économique.

Tous les rapports des organismes économiques internationaux — F. M. I., B. R. I., O. E. C. E. — insistent à l'envi sur la nécessité primordiale pour les pays bénéficiant actuellement sous une forme ou une autre de l'aide américaine de rétablir en premier lieu l'équilibre de leur économie intérieure. Mais aucun de ces rapports, à notre connaissance, ne tient un compte exact des sujétions extérieures auxquelles sont soumises ces économies intérieures.

CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de dégager sommairement les trois tendances actuelles de l'économie française au moment où vont reprendre les débats parlementaires, et où va s'ouvrir la deuxième phase de l'expérience Pinay.

La stabilisation progressive de l'économie, la persistance de certains facteurs d'incertitude risquant de compromettre ce retour au calme, nous ont paru les deux notes dominantes du point de vue purement économique.

Mais il nous a semblé également qu'à côté de cet aspect technique, de ces mécanismes, il convenait de mentionner un phénomène structurel : la dépendance croissante des autorités responsables envers les postulats de la stratégie économique et politique mondiale.

Ne faut-il pas voir dans ce dernier facteur la cause des échecs enregistrés jusqu'à présent par les différents pays soucieux de donner à leurs difficultés économiques des solutions nationales? Les communautés européennes en gestation apparaîtront peut-être à l'historien comme la seule réponse rationnelle aux impératifs du moment. Et il restera à la France l'honneur d'avoir, la première, conduit les nations occidentales dans cette voie.

Philippe Aymard.